



ADHARA

Rapport annuel 2025-2026

Table des matières

Mot de la présidente	3
ADHARA, pour une deuxième chance.....	5
Une équipe engagée à la mission	6
2025-2026, une année de changements.....	7
Un contexte financier entre déficit, contrainte et raréfaction	7
La fin de nos services en milieu de détention	8
Une réponse structurelle vers la viabilité financière	9
Remerciement à nos personnes participantes	11
Un nouveau centre de jour	11
Notre action auprès des personnes participantes	12
Auprès des participantes en milieu de détention.....	12
Auprès des participantes en transition ou en communauté	14
Les étoiles mises en lumière.....	18
Le camp de jour	18
La fête communautaire de fin d'année	19
Accompagnements à la Direction de la Protection de la Jeunesse.....	19
L'activité bien-être, un moment de soin de soi et de partage.....	20
40 ans d'histoire, une célébration	21
Nos alli.e.s et partenaires	24
Société Elizabeth Fry et Maison Thérèse Casgrain (MTC)	24
Portage et Portage Mère-Enfant	24
Table des groupes de femmes de Montréal.....	25
Petites Mains	25
OPEX.....	25
2026-2027 : consolidation et développement de partenariats	25
Les défis à venir	26
1/ Aligner nos services dans les limites des capacités disponibles	26
2/ Développer l'attractivité du centre de jour auprès des personnes usagères actuelles et futures	27
3/ Obtenir un nouveau financement dans un contexte de fortes coupes budgétaires publiques.....	27
Remerciements	28
Trajectoire 2024-2027 : suivi du plan stratégique	29

Mot de la présidente

L'exercice financier 2025-2026 a été un des grands défis de notre organisation, mais notre Organisation Adhara a traversé la tempête et, forte des leçons de cette expérience, peut maintenant aller de l'avant avec confiance. Comme de nombreux organismes communautaires, nous souffrons d'un manque chronique de reconnaissance et de financement de la part de l'État. Et cela est particulièrement vrai cette année pour les organisations de réhabilitation sociale qui subissent les coupures du ministère de la Sécurité Publique du Québec.

Notre situation financière nous a ainsi obligé à interrompre nos services pendant quelques semaines cet automne, créant une grande insécurité chez le personnel mais surtout chez nos participantes que nous avons dû rediriger vers d'autres ressources sans pouvoir leur dire quand nous pourrions reprendre nos services.

Nous tenons à nous excuser auprès des femmes qui fréquentaient notre organisation à cette période, des incon vénients que cette situation leur a causé et nous sommes sincèrement désolées des impacts que la brusque interruption de nos services a eu sur leur bien-être.

Heureusement, cette période est maintenant derrière nous et grâce à la contribution de plusieurs personnes qui ont travaillé avec acharnement, notre organisation, qui a célébré cette année ses 40 ans d'existence, peut continuer à poursuivre sa mission unique et essentielle.

Je tiens à remercier particulièrement les membres du CA, pour leur engagement exceptionnel; notre ex-directrice Céline Bouquin qui a assuré une transition solide; notre directrice par intérim, Morgane Faber qui n'a pas compté son temps pour nous soutenir et nous faire progresser vers un nouveau départ; notre coordonnatrice du Centre de Jour, Mélissa Cadaugade, qui a choisi de poursuivre sa collaboration avec nous et dont l'expertise nous est essentielle. Je veux aussi souligner l'apport de notre nouvelle recrue, Aryane Lapointe, qui s'est jointe à l'équipe cet hiver.



Je me dois aussi de remercier notre bailleur de fonds principal, Le ministère de la Famille du Québec, qui a été avec nous à travers toutes les étapes de la crise que nous avons traversée. Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur Serge Ouellet, représentant du MFA auprès de l'Organisation Adhara, pour sa confiance. Nous remercions aussi l'Agence de la santé publique du Canada, partenaire de longue date de notre organisme à travers le programme PACE, qui nous a également accordé sa confiance tout au long ce parcours difficile.

Grâce à notre travail collectif et au soutien de nos partenaires, nous sommes maintenant prêtes à redémarrer une nouvelle étape. Nous avons vendu notre bâtisse de la rue Allard, restructuré nos services et loué un local adapté à nos besoins que nous intégrerons à compter du 1er juillet.

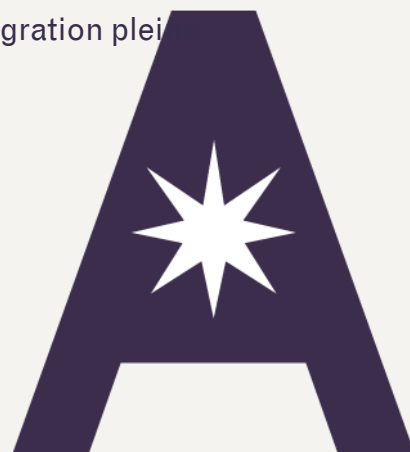
Nous avons, depuis le 1er juin, une nouvelle directrice, Mme France Stohner, qui accepte avec enthousiasme de relever le défi de diversifier le financement d'Adhara afin de maintenir et de développer les services offerts aux participantes et à leurs enfants.

C'est donc avec confiance que nous comptons poursuivre notre contribution au maintien des liens familiaux des femmes et des personnes issues de la diversité de genre qui sont ou ont été judiciairisées, à la prévention de l'itinérance et de la précarité qui les guettent à leur sortie de prison ainsi qu'à leur réintégration pleine et entière dans la société.

Longue vie à Adhara!

Francine Gagné,

**Présidente du Conseil d'Administration
Organisation Adhara**



ADHARA, pour une deuxième chance

Solidarité

Dignité

Inclusion

Autonomie

ADHARA accompagne les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre judiciarisées ou à risque et leurs enfants, dans leurs efforts pour maintenir et renforcer les liens entre elles et avec leurs proches. En soutenant leur capacité d'agir individuellement et collectivement, ADHARA contribue à la réintégration sociale et agit sur le risque de récidive des personnes contrevenantes.

Nous sommes convaincu.e.s que la reprise de pouvoir sur la vie des femmes et des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre judiciarisées, ainsi que leur participation à la vie de leurs enfants, de leurs proches et de leur communauté, enrichit la société.



Une équipe engagée à la mission

C'est plus d'une **dizaine de personnes employées, contractuelles et bénévoles**, qui a contribué activement à l'action d'ADHARA durant l'année 2025-2026 :

- **Céline Bouquin**, directrice générale
- **Mélissa Cadaugade**, coordonnatrice aux opérations
- **Laurence Beauregard**, commise comptable
- **Marie-Josée Poirier**, coordonnatrice du programme mère-enfant
- **David Legris**, coordonnateur en détention et en milieu ouvert
- **Cynthia Plamondon**, animatrice
- **Sophie Tremblay**, intervenante
- **Aliénor Chamoux**, intervenante
- **Aryane Durand Lapointe**, intervenante
- **Maude Fréchette**, intervenante contractuelle
- **Mélina Plourde**, intervenante contractuelle

ADHARA est un organisme sans but lucratif dirigé par un conseil d'administration bénévole et une cinquantaine de membres adhérant.e.s.

Cette année, nous avons la chance de compter au sein du conseil d'administration :

Mme. Francine Gagné, Présidente

Mme. Sylvie Bordelais, Vice-Présidente

Mme. Marie-Josée Trépanier, Trésorière

Mme. Camille Trembley, Secrétaire

Mme. Ruth Gagnon, Administratrice

ADHARA accueille chaque année plusieurs personnes qui dédient leur temps, compétences et énergie à soutenir notre mission. Nous remercions avec une profonde reconnaissance **l'ensemble de nos bénévoles**.

ADHARA est fière de fournir aux femmes des opportunités de travaux communautaires, et les remercie de les réaliser au sein de notre centre de jour.

2025-2026, une année de changements

Un contexte financier entre déficit, contrainte et raréfaction

L'année 2025-2026 a été marquée par un contexte de fortes contraintes financières, qui a abouti à des décisions structurelles difficiles et significatives pour nous permettre de continuer notre mission.

Depuis 2023, nous avons alignés nos ressources financières avec notre action et nos valeurs :

- ★★ Nous avons recruté une équipe reflétant les besoins opérationnels pour offrir des services de qualité sans que la charge ne pèse négativement sur la santé mentale au travail de nos personnes employées.
- ★★ Nous avons revalorisé les salaires à hauteur du marché du travail et mis en place des conditions de travail dignes et soutenables pour notre équipe.
- ★★ Nous avons investi dans des outils permettant une meilleure gestion des opérations et nous avons acquis une base de données qui répond aux exigences statistiques de rapportage de nos bailleurs de fonds, et aux normes de protection des données personnelles.

Ces mesures se sont confrontées à davantage de contraintes de financement, notamment par les faibles revalorisations budgétaires annuelles des bailleurs de fonds et la raréfaction des budgets publics dans le secteur du communautaire. À titre d'exemple, pour l'année 2024, les fonds propres d'ADHARA prenaient en charge **21% des dépenses nécessaires** en termes de salaire et de déplacement, pour répondre à nos engagements en milieu de détention.

Entre le 1^{er} avril 2025, et le 31 mars 2026, 1 737 900\$CAD a été sollicité sous la forme de demande de financement auprès de bailleurs institutionnels, et de fondations. À ce jour, 556 000\$CAD a été refusé, 3400\$CAD a été accepté, 1 180 000\$CAD est en attente de réponse depuis plus de 9 mois.

Nous ne sommes pas seules, et c'est pourquoi nous sommes alignées avec les revendications et réalités mises en avant par le mouvement « **Le communautaire à boutte** », qui a tout notre soutien.

La fin de nos services en milieu de détention

En 2025, nous avons malheureusement vécu la fin de financement de deux bailleurs institutionnels qui soutenaient notre action en détention, ce qui a conduit à la fin de nos activités à l'Établissement Leclerc, l'Établissement Joliette, et l'Établissement de détention de Québec.

ADHARA travaille depuis 40 ans auprès des femmes en milieu de détention. Notre programme mère-enfant, unique au Canada et proposé à l'établissement Leclerc, n'est plus mis en œuvre par nos équipes, faute de financement.

Ces coupures ont **un impact sur le financement de notre structure** notamment des ressources humaines mais plus directement, auprès des personnes en détention qui ne reçoivent plus nos services.

Nous continuons aujourd'hui à œuvrer auprès des personnes en sortie de détention, **dans une approche inscrite dans le suivi du continuum détention, transition et communauté**, notamment grâce à notre partenariat avec la Maison de Transition Thérèse Casgrain (MTC) de la Société Élizabeth Fry.

Nous sommes déterminées à obtenir de nouveaux financements afin de reprendre nos services en détention auprès des femmes et des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre, ainsi que leurs enfants.



Une réponse structurelle vers la viabilité financière

C'est dans ce contexte d'obtention de financement de plus en plus contraint et précaire, que nous avons été confrontées à **des choix organisationnels** afin d'assurer la continuité de notre action auprès de nos personnes participantes et leurs proches.

ADHARA a fait les choix suivants dans l'objectif d'assurer le maintien de ses services et la mise en œuvre de sa mission pour les prochaines années.

1/ La structure des ressources humaines a été revue, afin de refléter les besoins opérationnels aujourd'hui financés par nos bailleurs de fonds actuels. Ceci a provoqué la fin d'emploi d'une partie de nos effectifs, notamment celle qui travaillait en milieu de détention. Nous avons aujourd'hui régulièrement recours à des prestations de services externes ponctuelles, pour toute tâche d'ordre administrative qui peut être produite à la demande, sur une facturation flexible et horaire.

2/ L'interruption temporaire de nos services, entre les mois d'octobre et décembre 2025, afin de réduire le risque d'endettement lié aux enjeux de liquidités que nous avons connu durant l'automne 2025.

Durant cette période, nous avons fermé le centre de jour en préparation de la vente du bâtiment et relocalisé l'ensemble de nos équipements et mobiliers dans un espace de stockage temporaire. A la reprise de nos services en décembre, nous avons mis en place de nouvelles approches afin d'offrir les mêmes services que dans notre centre de jour.

Par exemple, nous organisons des activités dans des lieux extérieurs et prenons en charge le transport avec des modalités plus accessibles, ce qui nous a d'ailleurs permis d'observer que la variation des lieux et le remboursement des frais de transport, génèrent une meilleure participation. Les suivis individuels se sont tenus dans des espaces tiers, confidentiels et dont le lieu était choisi pour être plus accessible pour les participant.e.s, qui avaient également la possibilité d'avoir leur suivi en ligne.

3/ La suspension temporaire de certains avantages sociaux, dont la reprise est conditionnelle à l'obtention de nouveaux financements.

4/ La réduction de certains coûts liés à la mise en œuvre de nos activités, qui était pris en charge par les fonds d'ADHARA et non par les fonds des bailleurs. Ces coûts étaient entre autres liés au transport et à une partie salariale non couverte par les budgets déjà signés dans le cadre des ententes.

5/ La vente du bâtiment qui hébergeait les bureaux et le centre de jour, afin de stabiliser l'encaisse et assurer une viabilité financière pour les trois prochaines années.

Aujourd'hui, nous nous reconstruisons à la lumière d'une réalité financière plus contraignante mais stabilisée grâce aux grands changements qui ont été mis en place au cours de l'année.

Néanmoins, nous sommes conscientes que ces décisions n'ont pas été sans conséquences pour notre équipe, et nos personnes usagères. Nous aurions souhaité pouvoir les éviter, mais nous ne pouvions faire autrement pour aujourd'hui projeter ADHARA vers une nouvelle année d'action envers les femmes et les personnes issues de la diversité sexuelle et de genre judiciairisées ou à risque, leurs enfants et leurs proches.

C'est avec une pleine conscience et beaucoup d'humilité, que **nous soulignons la loyauté des bailleurs institutionnels qui sont encore à nos côtés** malgré ces difficultés, **le soutien de nos partenaires,** et **la confiance de nos personnes participantes.**

Nous avons traversé un épisode de transition qui aurait pu conduire à la fin de nos services auprès de nos personnes usagères. L'ensemble des décisions prises, aussi délicates et difficiles qu'elles aient été, ont été prises pour que notre mission puisse continuer, que nos services auprès des femmes et leurs proches, puissent reprendre.

Remerciement à nos personnes participantes

Il nous tient à cœur de remercier nos personnes participantes qui ont vécu en première ligne la suspension de nos services durant quelques semaines. Nous savons comme cette période a pu générer des questionnements, des inquiétudes et parfois des incompréhensions.

★★ **Nous les remercions de leur confiance, et de leur engagement envers ADHARA pour que nous puissions continuer notre mission et pérenniser nos services.**

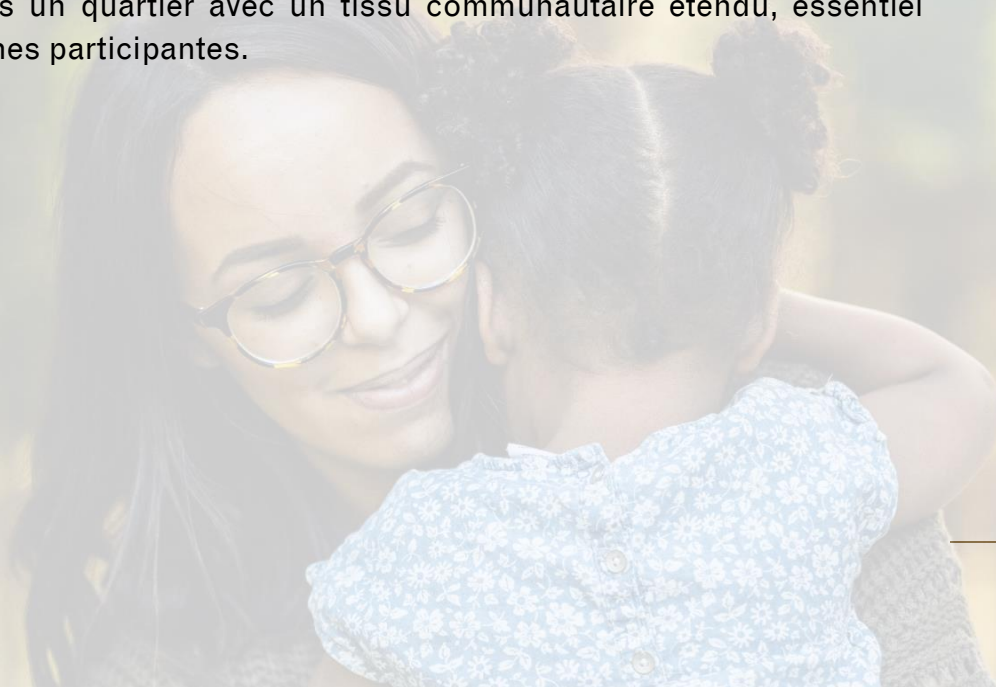
Dans le but de consolider cette relation de confiance, nous mettons en place cette année une nouvelle politique de traitement des plaintes plus accessible pour les personnes participantes grâce à un canal de communication direct avec les hautes instances de l'organisation, la direction et le conseil d'administration.

★★ **Nous les remercions pour leur volonté de participer à l'avenir d'ADHARA et leur présence encore aujourd'hui.**

Un nouveau centre de jour

Grâce à la vente du bâtiment de l'organisme le 25 mars 2026, ADHARA retrouve une santé financière suffisamment stable pour se projeter vers l'avenir.

Le changement le plus emblématique qui clôture l'année 2025-2026 vers 2026-2027, est **la réouverture de son centre de jour prévu pour juillet 2026**. ADHARA déménage dans de nouveaux locaux, dont le loyer reflète nos capacités budgétaires, dans un quartier avec un tissu communautaire étendu, essentiel pour nos personnes participantes.



Notre action auprès des personnes participantes

Auprès des participantes en milieu de détention

Nos activités en milieu de détention ont pris fin en septembre 2025, lorsque nous avons dû suspendre temporairement nos services pour raisons financières. Nous avons eu de nombreux échanges avec notre bailleur de fonds, le ministère de la Sécurité Publique, autour d'un plan de relance narratif et budgétaire afin de préparer une reprise de services qui reposait sur le versement de la deuxième tranche prévue au contrat.

Malheureusement, le ministère n'a pas accepté notre plan de relance et a interrompu le contrat qui était en cours, sans verser la dernière tranche prévue pour soutenir la mise en œuvre de nos services en détention pour la deuxième partie de l'année.

Ainsi, nos services en détention n'ont pas repris depuis septembre 2025, et ont pris officiellement fin pour fin de financement en janvier 2026.

Jusqu'à cette date, notre équipe en détention était principalement déployée à l'établissement de détention Leclerc, où nous offrions une présence soutenue, mais intervenait également à l'établissement de Joliette ainsi qu'à celui de Québec, à distance. Les interventions se sont déclinées sous plusieurs formes, en réponse aux besoins exprimés et aux réalités propres à chaque établissement :

18 ateliers ont été organisés :

- ★★ 9 ateliers « **être parent** », qui explore les réalités de la parentalité en contexte carcéral.
- ★★ 6 ateliers « **je communique avec mon enfant** », axé sur le développement de stratégies de communication bienveillante et adaptée.
- ★★ 3 ateliers « **carte postale** », qui soutient l'expression des émotions et la transmission de messages significatifs.

Notre équipe a réalisé un total de **766 interventions** dans les trois établissements, pour 1 385 l'année précédente. Toutefois, le nombre d'interventions réalisées cette année s'étend sur moins de six mois, alors que le chiffre de l'année précédente s'étend sur 12 mois.

Ces interventions ont pris plusieurs formes :

- ★★ 221 interventions de suivi
- ★★ 33 accompagnement/déplacements
- ★★ 3 interventions avec partenaire
- ★★ 48 interventions informelles
- ★★ 63 discussions famille
- ★★ 200 discussions avec professionnel
- ★★ 1 séjour maman-nourrisson
- ★★ 19 longs séjours
- ★★ 8 courts séjours

Auprès des participantes en transition ou en communauté

Nous accompagnons les personnes qui saisissent nos services de façon non-jugeante et empathique en prenant en compte leur individualité et la singularité de leur vécu, et en nous adaptant à leurs besoins et à leur rythme.

Nous croyons qu'il est tout à fait possible pour les personnes contrevenantes de se (re)construire à partir de leurs forces et, qu'avec des conditions favorables, elles sont en mesure de faire les meilleurs choix de vie possibles pour elles et pour leurs proches.

Cette année, malgré un contexte singulier, nous avons réalisé :

- ➔ **489 interventions,**
- ➔ **Une centaine de plus** que l'année précédente,

Les interventions sont réalisées dans le cadre de notre action à notre centre de jour, en communauté ou auprès de nos partenaires tels que la Maison de Transition Thérèse Casgrain et Portage.

Ces interventions se déclinent par :



- ★★ **62** interventions de suivi
- ★★ **20** accompagnements
- ★★ **2** interventions avec partenaires
- ★★ **256** interventions informelles
- ★★ **5** discussions avec famille
- ★★ **119** discussions avec un professionnel
- ★★ **25** activités

Nos interventions de suivi

Chaque personne reçoit un suivi qui correspond à son parcours de vie, à ses besoins et aux objectifs qu'elle s'est fixée pour l'avenir. Nous sommes son alliée du quotidien.



Travailler l'estime de soi et les compétences relationnelles, souvent affectées par des parcours de judiciarisation, de violence conjugale ou familiale ;



Soutenir la reprise du pouvoir sur son rôle parental, notamment en contexte post-séparation ou après un retrait de garde (autorité, prise de décision, affirmation parentale) ;



Accompagner dans l'analyse et la compréhension de son contexte familial, incluant des dynamiques de violence conjugale ou de violence familiale ;



Offrir des outils concrets pour la gestion du quotidien, comme l'utilisation des transports, la recherche d'emploi, ou les démarches administratives ;



Appuyer dans des démarches matérielles, par exemple : trouver une garderie, un logement, des vêtements pour les enfants ou des ressources communautaires adaptées ;



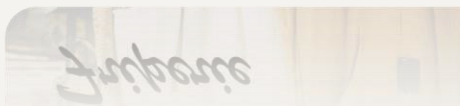
Assurer un relais vers d'autres services (juridiques, psychosociaux, éducatifs, logement) selon les besoins ciblés lors des suivis.

**ADHARA œuvre dans une perspective
féministe intersectionnelle**

Nos activités

Nous organisons des activités qui répondent à plusieurs besoins observés et partagés par nos participant.e.s :

- ★★ **Développer son estime de soi,**
- ★★ **Briser l'isolement social,**
- ★★ **Renforcer ses compétences prosociales,**
- ★★ **(Re)trouver du plaisir dans le partage.**



La combinaison des aspects ludiques, bien-être, et créatifs a créé des conditions favorables à la tenue d'échanges portant sur le partage d'expérience parentale, du parcours de vie et des changements de trajectoire positifs.

Nos activités mère-enfant

Notre action auprès des mères et leurs enfants se réalise à travers la tenue d'ateliers thématiques liés à la parentalité, le suivi psychosocial auprès de la dyade mais aussi, à travers la tenue d'activités récréatives, sportives et culturelles.

Nos intervenantes ont accompagné les mères, informellement au cours des activités et dans des moments de suivi post-activité, dans leur réflexion sur les besoins émotionnels et pratiques ayant été identifiés chez les enfants, et chez elles-mêmes, afin de renforcer leur relation mère-enfant.

Grâce à ces activités, les mères renforcent leurs compétences parentales en créant du lien et des souvenirs avec leur enfant.

Cette année, les dyades mères-enfant sont allées à la plage, ont joué au bowling, partagé un repas estival autour d'un barbecue, écrits au père-noël, ont joué au mini-golf, ont partagé un moment convivial autour de cadeaux pour célébrer la fin d'année, et se sont défiés aux jeux de société.



Analyse de la fréquentation

Malgré un programme riche, la participation aux activités collectives est demeurée fluctuante. Nous avons parfois rencontré des annulations le jour même qui ont conduit à l'annulation de l'activité. Plusieurs facteurs l'expliquent :

- ★★ Le maintien de la fréquentation reposait sur des relances téléphoniques hebdomadaires, difficilement soutenables à long terme ;
- ★★ Les activités en semaine sont moins populaires, en raison des obligations scolaires, professionnelles ou parentales ;
- ★★ Les frais de transport sont devenus un véritable obstacle à la participation aux activités ;

Pour améliorer la mobilisation, nous avons mis en place de nouveaux outils qui commencent à produire des résultats :

- ★★ Un système d'inscription simple et autonome,
- ★★ L'affichage et le partage aux partenaires, systématique des plannings,
- ★★ La diffusion sur les réseaux sociaux des plannings avec des rappels se rapprochant de la date de l'activité,
- ★★ La prise en charge du transport avec des modalités simplifiées.



Les étoiles mises en lumière

Le camp de jour

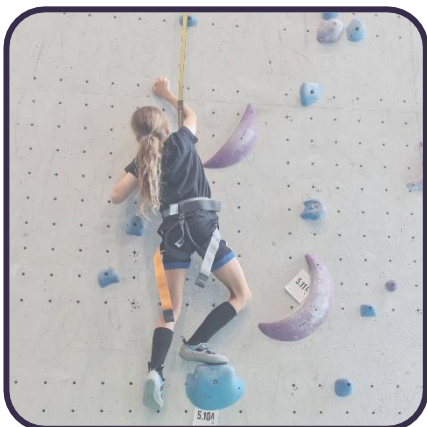
Chaque année, nous organisons un camp de jour pour accueillir les enfants de nos personnes usagères pendant quelques jours, les réunissant pour d'activités extérieures, sportives et sociales.

Pour l'édition 2025, nous avons eu la chance de recevoir de nombreuses commandites qui ont permis aux 5 enfants participant :

- ★★ De visiter le Cosmodôme
- ★★ De jouer à un « Échappe toi »
- ★★ De passer une journée à la plage
- ★★ De s'aventurer dans SOS Labyrinthe
- ★★ De pratiquer l'escalade

Ces activités ont été choisies afin de créer des conditions propices à une **dynamique relationnelle axée sur la collaboration, le partage et la communication** dans un cadre ludique et adapté aux enfants participants.

Les enfants ont développé leurs compétences relationnelles et renforcé les valeurs du vivre ensemble grâce à des jeux collectifs et des activités de groupe.



Les enfants ont renforcé leur estime de soi grâce au sentiment d'accomplissement vécu à travers les différents jeux et activités sportives.

La fête communautaire de fin d'année

Dans un contexte bien particulier, alors que nous reprenions progressivement contact avec ces familles après une période de suspension liée à des défis financiers, il était important de renouer le lien dans un esprit de chaleur, de bienveillance...et de fête!



Grâce à la générosité de la **Fondation Bon Départ**, ADHARA a pu organiser une fête de fin d'année pour les personnes usagères de ses services et leurs enfants.

Les dons de jouets, de matériel, de nourriture et de boissons ont permis de créer un moment simple et agréable de connexion, et **de donner un peu de légèreté et de joie** à ces familles vivant des situations de grande vulnérabilité.

Ces gestes concrets ont un impact réel, tant pour les enfants que pour les mères, et contribuent à renforcer le lien de confiance qu'ADHARA tisse au quotidien avec elles/eux.

Accompagnements à la Direction de la Protection de la Jeunesse

Comme chaque année, nous accompagnons des femmes dans leur dossier avec la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ). Cette année, nous avons accompagné 6 mères dans leurs démarches avec la DPJ,

Ces accompagnements sont au cœur de la démarche des mères qui n'ont plus la garde de leurs enfants et pour qui le maintien du lien est crucial. Chaque accompagnement demande une planification en amont avec la DPJ, une préparation de la mère, un accompagnement durant la rencontre et un suivi post-rencontre.





L'activité bien-être, un moment de soin de soi et de partage

Les activités bien-être sont essentielles pour reconnecter avec son **estime de soi**, se redonner la capacité de prendre soin de soi même pour avoir la capacité de prendre soin des autres, de ses proches, **de son enfant**.

Ce succès découle en grande partie de la **tenue d'une activité simultanée pour les enfants**, et la prise en charge **des frais de transport**, permettant pour les mères de se permettre le déplacement et de ne pas se soucier d'une solution de garde pour les enfants.

Dans la lignée de notre approche combinant l'aspect récréatif à l'intervention, nos intervenantes ont créé un moment de partage entre les mères et leurs enfants tout en prévoyant du temps de suivi auprès de chaque dyade.

Les participant.e.s se sont retrouvées autour d'un moment intime durant lequel elles ont profité d'un temps de répit, denrée rare dans un quotidien souvent marqué par de nombreux défis



40 ans d'histoire, une célébration

Il y'a 40 ans, **Yolande Trépanier**, enseignante et pédagogue volontaire auprès des jeunes délinquants, fonde Continuité Famille Auprès des Détenues (CFAD), aujourd'hui devenue ADHARA.

Elle deviendra pionnière dans le soutien aux mères dans les établissements de détention, en développant **«roulotte», une maison mobile situé sur le terrain de l'établissement de détention Maison Tanguay, en 1985.**

CFAD développe son ancrage communautaire et accompagne les femmes ayant connu des périodes de détention dans leur parcours post-carcéral.

Son centre de jour, actif depuis 1989 et situé au début de son histoire dans le quartier St-Henri, répond aux besoins des femmes au moment de leur retour en communauté, notamment lorsqu'elles sont en processus de réinsertion sociale.



Le centre offre des services psychosociaux favorisant la réinsertion sociale des femmes contrevenantes, mais propose également un programme de travaux compensatoires et communautaires.

Au fil du temps, l'organisation propose ses services aux femmes incarcérées de façon plus générale, qu'elles soient mères ou non, ainsi qu'aux femmes ayant des démêlés avec la justice, qu'elles aient connu ou non la détention.

Animée par la volonté de refléter ces évolutions à travers le temps, dans le respect de l'héritage de sa fondatrice, CFAD change de officiellement de nom le 4 avril 2025, et devient ADHARA, du nom sanskrit « soutien » et celui d'une des étoiles non-binaires les plus brillantes du ciel nocturne.

Cet évènement a été célébré intimement avec Yolande, ses proches, les personnes usagères de nos services, dont la première à avoir eu recours à « Roulotte » avec son fils.

Une cinquantaine de personnes se sont réunies pour souffler nos 40 bougies, et y ont **généreusement contribué à hauteur de 1 210\$CAD.**

Nous avons eu la chance d'accueillir Safia Nolin et Manal Drissi, qui ont souligné de leurs voix ce moment singulier.

Leur présence, aux côtés de nos partenaires, dont **la Mairesse de l'arrondissement Sud-Ouest**, de nos bénévoles et de nos personnes employées a renforcé notre volonté de continuer notre action après une année de défis.



La célébration du 40e anniversaire d'ADHARA le 25 mars 2026, se voulait un hommage à sa fondatrice et un reflet de son histoire, de son évolution, et l'aboutissement d'une année éprouvante sur une promesse d'avenir.



ADHARA



Nos alli.e.s et partenaires

Société Elizabeth Fry et Maison Thérèse Casgrain (MTC)



Notre collaboration avec la Société Élizabeth Fry et la Maison Thérèse Casgrain a été renforcée durant l'année 2025-2026, avec de nouvelles propositions de complémentarité de services.

- ★★ Une fois toutes les cinq semaines environ, nos équipes se rendent sur place pour présenter ADHARA, mettre en valeur les activités du mois, répondre aux questions des résidentes et recueillir leurs intérêts.
- ★★ Une fois toutes les deux semaines, une de nos intervenantes est présente au sein de la MTC afin de se rendre disponible auprès des résidentes et, auprès du personnel d'intervention afin de renforcer le référencement.
- ★★ Entre deux à trois activités par mois sont organisées et les résidentes reçoivent le calendrier mensuel, et leur transport est pris en charge ainsi que tous les aspects liés à leur déplacement.

Cette nouvelle formule renforce la participation volontaire et proactive des résidentes, et permet de faire connaître et de rendre accessible nos services, aux participantes du programme en communauté.

Portage et Portage Mère-Enfant



ADHARA entretient une collaboration significative avec les équipes de Portage et de Portage Mère-Enfant, dans une logique de complémentarité de mandats au bénéfice des femmes et mères judiciairisées vivant également avec des enjeux de dépendance.

Nos intervenant·e·s se rendent régulièrement sur place pour rencontrer ces femmes, offrir un espace d'écoute, présenter nos services, et les inviter à participer à des activités favorisant la reprise de pouvoir et le lien social. Ce partenariat permet de créer des passerelles vers notre centre de jour, où certaines mères peuvent prendre part à des ateliers de bien-être, de cuisine ou d'expression, dans un cadre accueillant et sécurisant.

Cette collaboration contribue à renforcer le filet de soutien autour des femmes et mères en cheminement, en assurant un accompagnement continu et intégré, à l'intersection des réalités judiciaires, familiales et liées à la dépendance.

Table des groupes de femmes de Montréal



ADHARA est fière d'être engagée aux côtés de la Table des groupes de femmes de Montréal en tant que membre, et renforcera son engagement en participant à son comité inclusion, pour l'année 2026-2027.

Petites Mains



Cette année nous avons développé un partenariat avec l'organisme Les Petites Mains, qui œuvre pour les femmes immigrantes à Montréal afin de faire connaître nos services et mettre en place un système de référencement entre nos deux organisations.

Nous avons notamment participé à l'un de leurs événements avec nos participantes, créant du lien entre nos deux organisations et un accès à une offre de services complémentaires pour nos usagères qui en auraient le besoin.

OPEX



Nous avons développé une collaboration avec OPEX, organisme partenaire de Service Québec offrant un service professionnel d'aide à la recherche d'emploi auprès des personnes adultes judiciairisées.

Cette collaboration est essentielle pour les personnes que nous accompagnons au quotidien, grâce à un référencement de services leur permettant de réintégrer le marché de l'emploi avec tout le soutien nécessaire et adapté à leur parcours de vie.

2026-2027 : consolidation et développement de partenariats

Nous avons comme principale volonté de renforcer nos partenariats actuels, en continuant une démarche alliant présence récurrente, référencement, et participation régulière aux activités que nous organisons.

Pour l'année 2026-2027, nous souhaitons développer un réseau de partenaires représentant le « 360 » du quotidien de nos participantes, intégrant de nouveaux alliés dans le secteur de la santé, de l'itinérance, de la jeunesse, et de la justice.

Nous visons le renforcement d'un système de référencement à double sens, afin que nous puissions référer nos personnes participantes à nos partenaires, et que ces derniers puissent rendre nos services accessibles auprès de leurs usager.è.s.

Les défis à venir

1/ Aligner nos services dans les limites des capacités disponibles

Dans un contexte financier marqué par de fortes contraintes et peu de marge de manœuvre, ADHARA devra fournir ses services avec des ressources limitées.

- ★★ **Nous concentrerons nos efforts** sur notre cœur de mission en demeurant alignées aux objectifs fixés par le plan stratégique, en cohérence avec notre approche.
- ★★ **Nous investirons temps et énergie dans la recherche active de commandite** afin d'offrir des activités sportives, culturelles et récréatives aux femmes et à leurs enfants, dans un esprit de réduction des coûts, et de maintien de la qualité de nos services.
- ★★ Néanmoins, la restructuration des effectifs et de la structure des coûts administratifs pourrait signifier d'être exposées à des périodes de « gap » de ressources si un membre de notre équipe est indisponible. Ainsi, nous mettrons en place **un système de roulement permettant d'éviter tout impact sur le suivi de nos usager.e.s.** Cela demandera une communication régulière et transparente auprès de nos participant.e.s afin de les rassurer que la qualité de leur suivi n'en soit pas impacté.
- ★★ **Nous porterons une attention particulière au bien-être de notre équipe d'intervention**, qui portera en grande partie le poids de la réduction des ressources. Nous serons attentives à offrir des temps de repos réguliers, de espaces de répit et d'écoute et demeurerons flexibles à adapter nos pratiques pour préserver un environnement de travail sain et bienveillant.

ADHARA adoptera une démarche de rationalisation et d'optimisation de ses ressources, afin d'adopter une gestion cohérente avec ses moyens tout ne dérogeant jamais à la qualité de ses services auprès des personnes usagères de leurs services, de leurs enfants et de leurs proches.

2/ Développer l'attractivité du centre de jour auprès des personnes usagères actuelles et futures

Le centre de jour d'ADHARA se veut un lieu où nos usager.è.s puissent trouver un moment de répit, sécuritaire et bienveillant, avec la disponibilité d'accéder à un service de suivi psychosocial. C'est un lieu qui devient un repère et parfois un refuge.

Déménager le centre de jour vient bousculer des habitudes auxquelles personnes usagères pourraient être attachées. Il est donc de notre responsabilité de fournir l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin pour s'accoutumer au nouveau centre de jour, pour s'y rendre, et pour s'y sentir bien.

Notre centre de jour accueille également une fréquentation spontanée de personnes qui pourraient solliciter nos services, ou, bénéficier d'un temps de répit et d'écoute au sein de nos locaux. Conscientes du défi de se faire connaître, nous mettrons en place différents moyens pour rendre nos locaux accessibles à toutes celles qui en bénéficierait.

Cela passera par la prise de contact et développement du référencement au sein du tissu communautaire, la tenue d'évènement « porte ouverte » et d'activités au sein de notre nouveau centre de jour, et la communication sur nos réseaux sociaux et ceux de nos partenaires.

3/ Obtenir un nouveau financement dans un contexte de fortes coupes budgétaires publiques

Le monde communautaire vit de plein fouet les coupes budgétaires gouvernementales, c'est aujourd'hui un défi existentiel pour nombre d'entre nous d'obtenir du financement dans ce contexte, afin de maintenir notre action communautaire.

Nous travaillerons en continuité de nos efforts de proposition de projets cohérents avec les besoins de nos personnes usagères, de mener des actions de qualité renforçant la confiance auprès de nos bailleurs de fonds historiques, et de solliciter des financements auprès de diverses sources non gouvernementales.

Remerciements

En dépit d'un contexte précaire et profondément instable, cette année se termine sur une promesse d'avenir grâce à une santé financière retrouvée, de nouveaux locaux et une équipe déterminée à poursuivre notre mission auprès des femmes, des enfants, et des familles touchées par le système de justice.

Cela n'aurait pas été possible sans l'appui de nos bailleurs de fonds institutionnels que nous tenons à remercier avec une profonde sincérité, le **ministère de la Famille du Québec et l'Agence de la Santé Publique du Canada.**

Nous remercions par ailleurs le ministère de la Sécurité Publique, grâce auquel ADHARA a soutenu pendant plusieurs années de nombreuses femmes en milieu de détention, parfois avec leurs enfants.

Nous n'y serions pas arrivées sans votre appui :

- ★★ **Donateur.ice.s**, tout au long de l'année ont pleinement contribué à notre action auprès des femmes, leurs enfants et leurs familles ;
- ★★ **L'équipe organisatrice du 40^e**, particulièrement Christel Durand, qui s'est engagée bénévolement à monter cet événement significatif et précieux ;
- ★★ **La Fondation Eulalie Rose**, pour son fidèle soutien année après année ;
- ★★ **La Fondation Bon Départ**, grâce à qui les familles ont partagé de précieux moments de Noël ;
- ★★ **L'ensemble des commandites de notre camps de jour 2025**, le Cosmodôme de Montréal, SOS Labyrinthe, Échappe-Toi, Allez Up ;
- ★★ **Nos partenaires historiques**, la Société Élisabeth Fry et Portage,
- ★★ **Chaque bénévole** qui a dédié de son temps pour nos activités ;

Notre Conseil d'Administration qui a fait preuve d'un engagement sans faille pour qu'ADHARA poursuive sa mission auprès des femmes, et leurs enfants.

Toute notre équipe, qui s'est mobilisée à travers les difficultés et en dépit de changements qui les ont directement touchés.

Les personnes usagères de nos services, qui nous ont fait confiance et qui font preuve d'un immense courage et d'une grande résilience.

Merci d'être à nos côtés pour une nouvelle année !



Trajectoire 2024-2027 : suivi du plan stratégique

Objectifs atteints

Activités :

- Définir et déployer la programmation du centre de jour dans la continuité des services offerts en détention et la collaboration avec les partenaires du milieu,
- Positionner le Centre de jour comme un espace de travaux communautaires/compensatoires

Développement organisationnel :

- **Objectif stratégique 1.2 :**
Réviser la structure des dépenses de CFAD/ADHARA
- **Objectif stratégique 2.1 :**
Revoir les nom, logo et outils de communication
- **Objectif stratégique 2.2 :**
Réfléchir et planifier le site web comme faisant partie intégrale du déploiement de la mission, comme un outil de sensibilisation du public

Objectifs fixés pour 2026-2027

En termes d'activités, les objectifs sont les suivants :

- Définir et déployer la programmation du centre de jour dans la continuité des services offerts en détention et la collaboration avec les partenaires du milieu, en continuité de ce qui a été commencé depuis 2024,
- Positionner le Centre de jour comme un espace de travaux communautaires/compensatoires, en continuité de ce qui a été commencé depuis 2024,
- Planifier un processus visant l'adoption de postures d'alliés envers les personnes des Premières Nations, racisées et issues des communautés de la diversité sexuelle et de genre,
- Mettre sur pied un comité d'analyse de la faisabilité d'un projet d'hébergement de stabilisation temporaire,
- Planifier et déployer un projet pilote d'ateliers visant à soutenir les enfants dans la compréhension et la communication de leur expérience,

En termes de gestion et développement organisationnel :

Pérenniser

- Resolliciter les bailleurs de fonds institutionnels des trois niveaux de gouvernement,
- Assurer une diversification des sources de financement,

Communiquer

- Réfléchir et planifier le site web comme faisant partie intégrale du déploiement de la mission, comme un outil de sensibilisation du public,

Rayonner

- Identifier et se joindre proactivement à 3 à 5 tables réunissant les acteurs de l'écosystème du féminisme intersectionnel (qui pourront devenir des alliés à plusieurs niveaux, dont le projet d'économie sociale...)
- Réfléchir à un événement annuel d'ouverture sur la communauté qui soit à la fois une opportunité philanthropique et de sensibilisation du public,





ADHARA